

LES FAITS DIVERS
EN FLASHCHÂTENAY-
MALABRYLa police tombe
dans une
embuscade

PREUVE que la musique n'adoucit pas forcément les mœurs, c'est à la sortie d'un concert de rap que des violences ont éclaté jeudi soir, à Châtenay. Un peu avant 22 heures, la police sécurise le quartier à la fin de la représentation, non loin du quartier de la Butte-Rouge. Une voiture estampillée « police » roule avenue de la Division-Leclerc quand plusieurs jeunes surgissent, embusqués des deux côtés de la route. Ils lancent alors plusieurs projectiles sur le véhicule avant de disparaître. Bilan de cette action éclair : deux vitres brisées.

L'ACTU EN FLASH

GENNEVILLIERS

Le département
investit
sur la ville

« **N**OUS AVONS intégralement financé l'IUT de Gennevilliers ! ». Pas content, hier matin, Patrick Devedjian, à la lecture de la page, consacrée par « le Parisien » à la commune de Gennevilliers et l'ensemble des chantiers en cours. Le président du conseil général s'étonne que l'article ne mentionne pas la participation financière du département dans la plupart de ces chantiers. « En dix ans, le conseil général a consacré 223 millions d'euros à la commune de Gennevilliers », rappelle-t-on à l'hôtel du département. « Ces dix dernières années, le conseil général a consacré 223 millions d'euros au développement de la ville, tous secteurs confondus : les transports avec les prolongements des M13 et T1 pour 66 M€, l'éducation avec la création d'un pôle universitaire de 37,5 M€ (entièrement pris en charge), la rénovation urbaine pour 31 M€, l'aménagement total de la D 19 pour 17 M€, l'emploi, l'environnement... » Même si l'objet de la page en question était de présenter la profonde mutation, vécue en cette année 2009 par la ville de Gennevilliers, à travers ses chantiers, et non de détailler les sources de financement de ces chantiers, voilà qui est fait.

VOS CONTACTS le Parisien

Edition des Hauts-de-Seine, 25, AVENUE MICHELET, 93408 SAINT-OUEN. TEL. 01.40.10.30.30. FAX 35.43.
 Secrétariat : Joëlle Blossé, 01.40.10.31.50.
 Rédaction : Frédéric Choulet (responsable d'édition) 01.40.10.34.18, Gaëtan Bossaert (adjointe) 39.03.
 Sports : Olivier François 33.43, Thierry Raynal, 35.82 (responsables).
 Abonnements : n° 0 825 003 002 (0,150 € TTC/mn)
 Publicité : Laurent Biétho 01.40.10.51.31.
 Petites annonces emploi : Stéphane Benzadon 01.40.10.52.73 (fax 60.35). Carnet : Christiane Nougues 01.40.10.52.45 (fax 52.35). ANNONCES LÉGALES : PARTICULIERS Peggy Poulain 01.40.93.25.61 (fax 25.87) ; PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITES 01.40.10.51.51, fax 51.81.

édition92@leparisien.presse.fr
 Tél. de nuit (20 h 30 - 1 h) : 01.40.10.34.58

Education

Un plan anti-intrusion
pour les collèges et lycées

« **N**OUS SOMMES confrontés à une tension particulière. Nous devons passer à la vitesse supérieure », énonce d'emblée Alain Boissinot. Après les violences commises la semaine dernière par une bande sur un proviseur au collège Pablo-Picasso de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), le recteur d'académie de Versailles (Essonne, Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Yvelines) a annoncé, hier après-midi, sept mesures pour lutter contre les intrusions dans les établissements scolaires.

■ **Vingt établissements « ciblés »**. Une liste des 20 établissements les plus concernés par ces phénomènes de violence est en cours d'élabora-

tion. « Le collège Pablo-Picasso en fera partie, ce n'est pas un scoop », révèle le recteur. Les points sensibles se concentreraient principalement dans l'est du Val-d'Oise et dans l'est de l'Essonne. « Ils bénéficieront d'un traitement privilégié mais on ne va pas s'arrêter aux 20, les 580 autres collèges et lycées de l'académie seront concernés car personne ne peut considérer être à l'abri de ce type de risques. »

■ **Un diagnostic de sécurité**. Avec les mairies et les forces de l'ordre, le rectorat va passer en revue les systèmes de sécurité de chaque établissement scolaire, avec la possibilité, en cas de défaillance, d'aménager des systèmes de vidéosurveillance, des portails...

■ **Du personnel en plus**. A la rentrée de septembre, 60 médiateurs et 100 assistants d'éducation supplémentaires devraient être affectés au renforcement des moyens de surveillance dans les établissements qui en auront le plus besoin.

■ **Le policier référent généralisé**. La fonction du policier référent, initiée en 2006 dans les Hauts-de-Seine, avec la possibilité d'intervenir à la demande du chef d'établissement, va être proposée à l'ensemble des lycées et collèges de l'académie. Ce dispositif avait fait polémique à l'époque. « Mais, trois ans après, il n'y a plus de problème, insiste le recteur. Tout le monde s'y est fait. »

MATTHIEU SUC

Conseil général

Devedjian fait du département
la vitrine de sa relance

C'EST UNE PREMIERE dans l'histoire du département. Hier, en marge de la séance du conseil général, le président du département, Patrick Devedjian, par ailleurs ministre chargé de mettre en œuvre la relance économique, et Jean Sarkozy, le président du groupe majorité présidentielle, ont tenu une conférence de presse commune sur le budget. Tout un symbole ! L'opération était destinée à afficher une bonne entente entre les deux hommes et à écarter des rumeurs persistantes sur le désir supposé du fils du président de la République de prendre la place du patron du département lors du vote du budget. Démenties formellement par l'entourage du jeune patron de la majorité départementale, ces rumeurs avaient été balayées lors de l'entrée de Patrick Devedjian au gouvernement, devenu alors « intouchable ».

« *Nous devons être exemplaires* »

Les deux hommes, et derrière eux, tous les élus UMP, Nouveau Centre et apparentés ont défendu le budget du conseil général, dont les crédits d'investissement sont passés de 480 à 587 millions d'euros, 107 millions d'euros étant consacrés au plan de relance départemental. Les crédits consacrés à la relance représentent à eux seuls 75 € par habitant.

Patrick Devedjian l'a souligné : « Nous sommes le seul département français à faire un effort à cette hauteur. Nous devons être exem-



NANTERRE, HIER. Patrick Devedjian et Jean Sarkozy ont défendu le budget du conseil général, dans lequel les crédits consacrés à la relance représentent à eux seuls 75 € par habitant. (LP/C.H.)

plaires. » « La lutte contre la crise est une véritable guerre économique. Il faut l'affronter », a ajouté Jean Sarkozy. Plus de 170 actions seront financées dans le cadre de ce plan de relance, particulièrement dans les domaines de la politique de la ville,

de l'éducation, des déplacements, du cadre de vie et des solidarités.

L'opposition départementale, qui a voté contre le budget, critique les orientations de ce plan de relance. Les Verts dénoncent les efforts portés sur les infrastructures routières

plutôt que sur les circulations douces. Les communistes critiquent le manque d'efforts en matière de logement social. Les socialistes, par la voix du premier fédéral, Pascal Buchet, estiment que « la hausse de la fiscalité aurait pu être évitée si l'Etat avait maintenu ses engagements vis-à-vis des collectivités locales ».

La présidente du groupe PS, Michèle Canet, a critiqué violemment le plan de relance départemental : « C'est de la communication et, plus grave, de la manipulation », affirme-t-elle, « aucune opération nouvelle n'est financée ». Gilles Catoire, le conseiller général et maire PS de Clichy, s'est d'ailleurs étonné d'y voir figurer l'extension de la fondation Roguet dont le budget a été voté en 2007 et le chantier bien engagé.

« Le plan de relance n'a pas pour objectif d'inventer de nouveaux projets mais d'accélérer les investissements », a expliqué Patrick Devedjian.

CHRISTINE HENRY

Les impôts augmentent de 4 %
pour la première fois en dix ans

C'A N'ETAIT PAS arrivé depuis dix ans... Le conseil général a voté hier l'augmentation de ses taux d'imposition de 4 %. « C'était inévitable car il faut compenser la perte de 150 millions d'euros de droits de mutation pour cette année », a affirmé Patrick Devedjian. Ce réajustement qui, rappelle-t-on au conseil général, ne devrait représenter qu'entre 3,60 € et 10 € par habitant, devrait rapporter 24 millions d'euros. Le reste sera compensé par l'emprunt.

Département faiblement endetté (à hauteur de 110 millions d'euros contre 560 millions en Seine Saint-Denis), les Hauts-de-Seine affichent également des taux beaucoup moins élevés que les autres départe-

tements de la petite couronne et que la moyenne nationale ou régionale (à Paris, elle atteint + 9 % et en Seine-Saint-Denis + 7 %).

Ce budget a été jugé audacieux et courageux par la droite. Il a été condamné par l'opposition de gauche qui estime que le département avait les moyens de ne pas augmenter les impôts en empruntant davantage. Le montant de la fiscalité devrait atteindre un peu plus de 650 millions d'euros.

C.H.

* Taxe d'habitation : 6,04 % ; taxe foncière bâti : 4,93 % ; taxe foncière non bâti : 7,80 % ; taxe professionnelle : 5,91 %.